

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Substance  
Nom commercial : SOFTISAN® 649  
Nom chimique : Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque  
N° CE : 406-144-4  
N° CAS : 130905-60-1  
Numéro d'enregistrement REACH : 01-0000015564-69-0000

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange : Matière première Industries chimiques, Produits cosmétiques

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant**  
IOI Oleo GmbH  
Zur Hafenspitze 15  
19322 Wittenberge  
T +49 40 280031-0

**Adresse e-mail de la personne compétente:**  
MSDS@ioioleo.de

**Fabricant**  
IOI Oleo GmbH  
Arthur-Imhausen-Str. 92  
D-58453 Witten  
T +49 40 280031-0

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : ORFILA (INRS) Tel. : +33 (0)1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Nom	Identificateur de produit	%
Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque	(N° CAS) 130905-60-1 (N° CE) 406-144-4 (N° REACH) 01-0000015564-69-0000	-

# SOFTISAN® 649

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Remarques : Dénomination INCI  
Bis-Diglyceryl Polyacyladipate-2

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.  
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements sales. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Adapter les produits extincteurs à l'environnement.

Agents d'extinction non appropriés : Eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

Autres informations : Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Le produit répandu présente un sérieux danger de glissades.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipped de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipped de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Eviter la pénétration dans le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant tel que: sable, sciure de bois.

Autres informations : Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Précautions à prendre pour la manipulation. Voir section 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

# SOFTISAN® 649

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver fermé dans un endroit sec et frais.

Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Gants de protection. EN 374. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. En cas de dépassement de la valeur limite dans l'air et de dégagement involontaire de la substance : Filtre A.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Oter rapidement les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Pâteux.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: ≈ 35 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 250 °C
Température d'auto-inflammation	: (Liquide: Point d'éclair > 200°C)
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,979 (47°C)

# SOFTISAN® 649

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Solubilité	: Eau: < 0,001 g/l
Log Pow	: 3,95 (20°C)
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Surchauffe. Protéger de la lumière.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

#### Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque (130905-60-1)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 401)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Non applicable
Indications complémentaires	: lapin (méthode OCDE 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Non applicable
Indications complémentaires	: lapin (méthode OCDE 405)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Cochon d'Inde (méthode OCDE 406)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Caractère mutagène (Test sur des cellules de mammifères): aberration chromosomiques négative
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

# SOFTISAN® 649

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

**Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque (130905-60-1)**

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 1800 mg/kg de poids corporel/jour

Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : En raison de la consistance du produit et de sa faible hydrosolubilité, une biodisponibilité est peu probable.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

**Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque (130905-60-1)**

CE50 Daphnie 1 > 0,57 mg/l (48 h; Daphnia magna; >Hydrosolubilité)

ErC50 (algues) > 4,4 mg/l (72 h; Desmodesmus subspicatus; >Hydrosolubilité)

NOEC chronique poisson > 2,3 mg/l (28 d; Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); >Hydrosolubilité)

NOEC chronique crustacé 2,5 mg/l (21 d; Daphnia magna; >Hydrosolubilité)

NOEC chronique algues >= 4,4 mg/l (72 h; Desmodesmus subspicatus; >Hydrosolubilité)

CL0, Leuciscus idus (aunée dorée) > 0,04 mg/l (96 heures, (> Hydrosolubilité))

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque (130905-60-1)**

Persistance et dégradabilité Biodégradable.

Biodégradation > 70 % (28 d; (méthode OCDE 302C))

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque (130905-60-1)**

Log Pow 3,95 (20°C)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque (130905-60-1)**

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des déchets.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# SOFTISAN® 649

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

#### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque n'est pas sur la liste Candidate REACH

Produit de réaction de l'acide octanoïque, l'acide décanoïque, l'acide octadécanoïque, l'acide iso-octadécanoïque, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque, le 3,3'-oxybis(1,2-propanediol) et de l'acide hexanedioïque n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat.

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Logo	Modifié	

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
	RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DNEL	Dose dérivée sans effet
EC50	Concentration médiane effective
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods

# SOFTISAN® 649

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
FDS	Fiche de données de sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé

Service établissant la fiche technique: : KFT Chemieservice GmbH  
Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim  
Postfach 1451 64345 Griesheim  
Germany  
  
Tel.: +49 6155-8981-400 Fax: +49 6155 8981-500  
Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Dr. Rebecca Hiltrop

KFT SDS EU 06

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*